



ORGANISATION des TAP / COVID-19



Le contexte particulier que nous vivons actuellement nous oblige à modifier nos modes de fonctionnement afin de respecter les nouvelles normes sanitaires rendues nécessaires par la Covid-19 en conformité avec les protocoles des Accueils Collectifs de Mineurs.

Pendant les TAP, les enfants sont accueillis en respectant le même groupe de classes que pendant le temps scolaires dans différents lieux (salles de classe, APS, médiathèque):

- Maternelle
- CP/CE
- CM

Pour les CP/CE et CM, comme 2 activités sont proposées par groupe classe, il y a 4 groupes d'enfants avec un animateur se devant d'appliquer et de faire respecter les gestes barrières pendant son activité.

Notre but étant de proposer à vos enfants un temps éducatif et ludique de qualité dans le respect des consignes sanitaires sans oublier de garantir la sécurité physique et affective des enfants, sans oublier de maintenir un lien avec les familles.

Nous avons mis en place une organisation de façon à éviter au maximum le brassage des enfants :

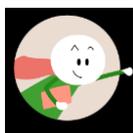
- Dès 6 ans, le port du masque est obligatoire, comme pour le temps scolaire.
- Assurer le respect des gestes barrières (lavage des mains- ou utilisation du gel hydro alcoolique-, au début et à la fin de l'activité et aussi souvent que nécessaire pendant le temps de l'activité)
- Dans la mesure du possible, choix des activités en fonction du respect des distances Enfants/Enfants et Enfants/Adultes



Prise de température :

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez votre (vos) enfant(s), il appartient aux parents de prendre sa (leur) température avant le départ pour l'école.

En cas de symptômes ou de fièvre (+ de 38°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'activité et ne pourra y être accueilli. On compte sur vous !



« Mesures protectrices » :

- l'équipe d'animation appliquera les mesures protectrices : port du masque obligatoire pour l'ensemble des animateurs et les enfants à partir de 6 ans, lavage régulier des mains pour les animateurs et les enfants, désinfection des locaux, aération de la salle d'activités le plus souvent possible



En cas de suspicion ou de cas avéré de COVID-19 :

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port du masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire pendant ces temps d'accueil.
- Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par l'enfant.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut le retour se fera après 7 jours (si disparition des symptômes).
- Tout symptôme évocateur chez le personnel encadrant ou une personne participant aux TAP, donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à domicile.

Les conditions d'accueil de votre enfant sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de l'épidémie et des directives gouvernementales. Nous actualiserons ce document si nécessaire et vous tiendrons informé de tout changement.



Pour tous renseignements, contacts et informations pendant ces Temps de TAP après le Temps scolaire :

N'hésitez pas à me contacter : **Maguy MAHÉ**, Responsable TAP et APS sur la commune de Locmariaquer, je me tiens à votre disposition à l'école au début ou à la sortie des activités ou à l'APS pendant les temps de garderie périscolaire.

Vous pouvez aussi me contacter par téléphone :



07-54-80-11-94 ou 06-67-16-99-53

ou par mail :



la-ruche-locmariaquer@locmariaquer.fr

Site internet des TAP de Locmariaquer :



<https://portail-animation.ufcv.fr/accueil-perieducatif-locmariaquer/>



